

G D S A 22 -AMF 22

Bulletin d'Information n° 01- 01 – 24 Bilan 1^{ère} phase

Piégeage de Printemps des Fondatrices, PPF frelon asiatique

1^{ère} phase 2023 : objectif fixé : atténuer l'expansion du frelon asiatique

classé 3 E par l'Union Européenne, Espèce Exotique Envahissante

La communication du GDSA 22, en 2023, auprès de la presse locale et départementale, avec la coopération de l'AMF 22, a permis de mieux faire connaître les méfaits de cet insecte destructeur auprès du grand public, tant sur les abeilles, que sur l'entomofaune, les productions arboricoles, et les risques encourus par cet hyménoptère. Ainsi nombreux ont été les costarmoricains à s'investir dans le piégeage de printemps des fondatrices (PPF), stratégie préventive étant actuellement l'une des plus efficaces dans la lutte contre cette espèce invasive fortement prédatrice de l'entomofaune.

Rappel : 162 communes sur 348 (côtes d'armor) se sont engagées dans le PPF.

123 communes nous ont communiqué leurs résultats.

Plus de **6400 piégeurs** référencés se sont impliqués dans cette action préventive avec une **moyenne de 21 fondatrices capturées par chaque piégeur**, soit près de 100 000 fondatrices piégées. Ne sont pas comptés les piégeurs anonymes, organismes, associations, initiatives privées, groupes indépendants etc....pour lesquels nous n'avons malheureusement pas de retours d'infos.

En 2022, Il est fort probable que le nombre de nids détruits ait été largement sous-estimé en raison de la méconnaissance des citoyens sur cet insecte auparavant, de la crainte de certains particuliers de devoir engager des frais de destruction, etc....

Concernant le nombre de nids détruits en 2023, les remontées d'informations de fin d'année provenant essentiellement des entreprises de désinsectisation attestent d'une légère baisse par rapport à 2022, ce qui était l'objectif fixé au début de l'année : **enrayer son expansion**. Cependant il faut rester prudent dans l'exploitation de ces chiffres car différents facteurs connus n'ont pu être analysés faute de remontées d'informations, notamment la tempête Ciaran qui a fait un gros ménage parmi les nids situés dans les arbres.

Conclusion de la 1^{ère} phase 2023 : expansion enrayerée

Les chiffres de destruction des nids en notre possession attestent d'une grande disparité dans le nombre de nids détruits sur les territoires communaux*, cependant les écarts parfois très importants sur ces 2 dernières années, s'ils semblent intéressants, ne permettent pas, d'en tirer des conclusions fiables.

L'information la plus intéressante de cette année écoulée, rapportée par un grand nombre d'apiculteurs-adhérents du GDSA 22, est le constat d'une diminution de la pression sur les ruches en maints endroits dans le département des Côtes d'Armor, sauf sur le trait de côte et le val de Rance, zones de forte pression ; points communs de ces 2 aires géographiques: résidences secondaires, espaces boisés, moindre agriculture, urbanisme et eau.

Il reste à établir officiellement le lien entre secteurs PPF et secteurs non piégés quant à la pression du F.A., la difficulté principale de cette opération étant l'obtention d'informations.

- Ex : Lannion ville 2022 185 nids détruits 2023 80 nids détruits

2024 2^{ème} phase, Objectif : réduire son implantation sur le territoire.

Les communes engagées en 2023, s'engagent à nouveau en 2024 pour la très grande majorité, et de nouvelles communes rejoignent le dispositif.

Exemple : Dinan agglo-GDSA 22 , 11 communes rejoignent les 32 communes qui ont déjà mis en place le protocole Dinan Agglo- Gdsa 22 soit 43 communes sur 65.

Le GDSA 22 répondra présent à toutes les demandes* émanant des communes des Côtes d'Armor, concernant la formation et l'information des piégeurs pour la mise en place du protocole PPF GDSA22-AMF22 sur leur territoire, en 2024.

Nous rappelons que les pièges Vespa-catch (V.C.) de Vêto-pharma** sont fournis par les municipalités et prêtés aux piégeurs pendant la campagne de piégeage préventif (sortie d'hiver).

***L'équipe des bénévoles du GDSA 22** répondra, dans la mesure de ses possibilités aux demandes des municipalités, obligatoirement associées à ce dispositif.

**** Le piège V.C.** a été retenu selon les critères suivants :

Son coût, sa disponibilité, sa facilité d'utilisation,

Sélectivité améliorée *quand bien utilisé avec la méthode*

| | | |
|------------------|------------------------------------|--------------|
| GDSA 22 | INVITATION FRELON ASIATIQUE | AMF22 |
| LANCEMENT | 2^{ème} PHASE | PPF |

SAMEDI 03 FEVRIER 9H00-12h00

Lycée La Ville Davy QUESSOY

Nous invitons tous les référents, élus et Responsables engagés dans le **PPF Piégeage de Printemps des Fondatrices du frelon asiatique** pour le lancement de la 2^{ème} phase 2024 : diminuer son implantation

- **Bilan PPF 2023**
- **Actualisation des connaissances**
- **Evolution du piégeage des fondatrices**
- **Echanges sur l'amélioration des outils de piégeage.**